

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 7 Janvier 1890

NOUVELLES LOCALES

LL. AA. SS. le Prince Albert I^{er}, la Princesse Alice et le Prince Héritaire arriveront à Monaco, dimanche prochain 12 de ce mois, vers 2 heures de l'après-midi.

Le lendemain à 2 heures, un *Te Deum* solennel sera chanté à la cathédrale en présence de Leurs Altesses Sérénissimes.

Le Corps Consulaire et les Fonctionnaires y assisteront.

On trouvera plus loin le programme des fêtes qui auront lieu à cette occasion.

M. le baron et M^{me} la baronne Adolphe de Rothschild ont remis 200 francs à la Baronne de Farincourt pour les œuvres charitables de la Principauté.

De la liste des étrangers de distinction venus cette semaine à Monaco, nous relevons MM. Tirard, président du Conseil des Ministres de France; Lerois, Bastid, Bourgeois, Pelisse, Theulier, Ville, députés français; M. Gailhard, directeur de l'Opéra de Paris; le général américain Samuel Crawford; le lieutenant feld-maréchal Ludovic Zanski, allemand; le major général anglais Charles Sim; Henry Popper, député autrichien.

La fête de la Circoncision a été célébrée, mercredi dernier, avec solennité dans les églises de la Principauté.

Autrefois, on appelait cette fête l'octave de la Nativité, puis elle fut établie sous le nom de Circoncision dans le septième siècle et seulement en Espagne. En France, le 1^{er} janvier était un jour de pénitence et de jeûne, pour expier les superstitions et les dérèglements auxquels on se livrait ce jour-là.

A ces divertissements profanes, abolis en 1444, suivant l'avis de la Faculté de théologie de Paris, on substitua une fête solennelle qui est actuellement célébrée dans toute l'Eglise.

La Société Philharmonique a donné, mardi soir, les aubades traditionnelles de fin d'année à S. Exc. M. le Gouverneur Général, à M^{sr} l'Evêque et à M. le Maire de Monaco.

M. le Baron de Farincourt, Sa Grandeur et M. le Comte Gastaldi ont accueilli les vœux de nos excellents musiciens et les ont vivement remerciés de leur courtoise démonstration.

Puisque nous parlons de la Société Philharmonique ajoutons que M^{sr} l'Evêque a procédé dimanche, à l'issue de la grand'messe, à la Cathédrale, à la bénédiction du superbe drapeau de la Société, qui sera inauguré dimanche à l'occasion de l'arrivée de nos Princes. Ce drapeau est blanc et rouge frangé d'or. Après la bénédiction, Sa Grandeur a prononcé une courte allocution pour féliciter la Société de sa pieuse pensée. Tous les membres de notre musique, bureau en tête, assistaient à la cérémonie.

Le nombre de voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de décembre 1889 a été de 49,939
 Pendant le mois de décembre 1888, il n'a été que de 36,855

Différence en faveur de 1889 13,084

Voyageurs arrivés pendant l'année 1889 503,397

Voyageurs arrivés pendant l'année 1888 394,433

Différence en faveur de 1889. 108,964

La véritable *saison* est commencée réellement depuis samedi. Au temps affreux qui a terminé l'année 1889 et commencé 1890 a succédé une température douce et ensoleillée qui mettra fin, nous l'espérons, à la petite épidémie de grippe qui n'a épargné aucun pays.

Les représentations théâtrales ont été brillamment inaugurées par *Faust*. Belle salle. M^{me} Caron a été très applaudie dans le rôle de Marguerite. Elle s'est montrée très dramatique dans les scènes de l'église et de la prison.

M^{me} De Grandi, charmante sous les traits de Siebel. MM. Vergnet et Bouhy, très bien dans les rôles de Faust et de Méphistophélès.

L'orchestre, sous la direction de M. Jehin, est resté à la hauteur de sa réputation; les chœurs ont donné avec ensemble; les applaudissements n'ont pas fait défaut après le tableau de la kermesse, où les danseuses ont obtenu un franc succès.

En résumé, très belle soirée, comme nous le disons plus haut, et qui promet pour les spectacles suivants.

Nous avons aperçu dans la salle M. Tirard, président du Conseil des ministres de France, avec M. Henry, préfet des Alpes-Maritimes.

Ce soir, deuxième représentation de *Faust*. Samedi prochain, la *Statue*.

Lundi commenceront les courses de Nice. C'est dans cette première journée que sera couru le Prix de Monte Carlo (grande course de haies, 20,000 francs), avec ceux de Villefranche (haies, 4.000 francs) et de Roquebrune (steeple-chase, 4.000 francs).

M. Jean Delattre, conseiller référendaire de 1^{re} classe à la Cour des Comptes, est mort samedi à la Condamine, où il était venu chercher pour sa santé une amélioration qui ne s'est malheureusement pas manifestée.

Il était, par sa mère, neveu du maréchal de Saint-Arnaud et de M. de Forcade de Roquette.

Nous avons également le regret d'enregistrer la semaine dernière la mort de M^{me} Pickering, la femme du docteur de ce nom, dont les ouvrages sur Monte Carlo sont si appréciés en Angleterre.

On annonce la mort, à Madrid, du célèbre ténor Gayarré, qui a chanté sur la scène de Monte Carlo, il y a quelques années.

Enfin les promeneurs auront le regret de ne plus rencontrer dans les jardins Saint-Martin le vieux jardi-

nier chef Augustin Palmaro, dont la tête si caractérisée a été popularisée par le crayon de Bertall et qui vient de succomber dans sa 80^{me} année.

Dans la matinée de dimanche, un cheval attelé à une charrette appartenant à M. Organini, marchand de faïences, rue de la Turbie, s'est emporté sur le boulevard de la Condamine et est venu s'abattre à la porte de la buanderie.

Le sapeur Marius Elena, qui descendait de garde, s'appretait à arrêter l'animal, quand il le vit tomber puis se débarrasser de ses harnais et reprendre sa course furibonde. N'écouterant que son courage, le sapeur Elena se jeta à la tête du cheval et fut assez heureux pour le maîtriser et le remettre à son propriétaire.

Nous sommes heureux de signaler cet acte, qui a été porté à l'ordre du jour de la compagnie des sapeurs-pompiers.

Entrés dans notre port :

Vendredi, le vapeur anglais *Dunstanboroug*, venant de Newcastle avec un chargement de houille pour l'usine à gaz. Dix-sept hommes d'équipage, capitaine Rumbellow. Jauge 650 tonneaux.

Samedi, le yacht de plaisance à vapeur la *Sainte-Berthe*, à M. le comte de Waresquiel, venant de Nice. 7 hommes d'équipage, capitaine Salge, 2 passagers; 64 tonneaux de jauge.

Dimanche, le yacht à vapeur belge *Bessié*, à M. le marquis Daiguebell, 7 hommes d'équipage, jauge 52 tonneaux; et le yacht à vapeur anglais *Isa*, capitaine Ellis, 20 hommes d'équipage, 118 tonneaux, appartenant à M. Haley, venant de Nice tous deux.

Et hier, le yacht à vapeur français *Alba*, capitaine Reig, 18 tonneaux, appartenant à M. G. Le Duc, venant également de Nice.

Une tempête formidable a sévi pendant plusieurs jours sur notre littoral. Elle s'est surtout signalée les 31 décembre et 1^{er} janvier par de nombreux sinistres maritimes.

Le *Berry*, de la Société générale, qui était parti mardi soir pour Alger, a dû rentrer mercredi 1^{er} janvier dans le port de Marseille à la suite d'un temps épouvantable qu'il a rencontré dans le golfe du Lion et qui a obligé le navire à fuir devant la tempête. Il paraît même, d'après ce qu'un voyageur a raconté au *Petit Marseillais*, que l'anxiété la plus terrible a régné parmi les passagers peu habitués à pareil bouleversement.

Dans la nuit de mardi, dit-il, vers 1 heure du matin, une grue tombe avec fracas sur le pont, qu'elle enfonce. Aussitôt les vagues qui balayaient le pont pénètrent dans l'entrepont. L'eau envahit les salons, les cabines, renversant les meubles et produisant un effet tel, que les passagers font entendre les cris désespérés de : « Nous sommes perdus ! »

Pendant ce temps, le navire semblait tourner sur lui-même, et l'on n'était pas sans inquiétude dans l'équipage. Cette situation terrible dura jusqu'à mercredi midi. Devant l'impossibilité de triompher du temps, le

brave commandant du *Berry* avait décidé de revenir à son point de départ, et c'est après avoir couru de nouveaux dangers, essuyé de nouvelles avaries, que le paquebot put rentrer mercredi soir, à 6 heures, dans le port de la Joliette, avec ses passagers transis de peur et de froid.

Un autre navire s'est trouvé dans une position aussi critique. Vers midi, le brick-goëlette italien *Buon Padre*, capitaine Francesco Vannini, monté par sept hommes, venant de Cette avec un chargement de 83 tonnes de fer à destination de Savone, louvoyait par le travers de la plage du Rouet. Le navire se comportait très difficilement à cause de l'état de la mer, très houleuse à ce moment. Tout à coup, une forte sautée de vent enleva complètement la voilure et brisa net son mât de misaine. Le brick, n'obéissant plus à la manœuvre, allait complètement à la dérive. Le capitaine fit alors des signaux de détresse qui furent heureusement aperçus par les pilotes.

M. Fassonne, pilote-major, aussitôt prévenu, se rendit avec un remorqueur de la Compagnie Chambon, au secours du brick, qui courait les plus grands dangers. Il n'était que temps, car le navire allait se briser sur la côte. On amarra celui-ci solidement au remorqueur et il fut conduit au vieux Port, où il arrivait à 2 heures du soir. Aucun des hommes du *Buon-Padre* n'a eu à souffrir, mais le navire a éprouvé nombre d'avaries.

Voici qui est encore plus grave.

Le vapeur *Persia*, de la compagnie Florio-Rubattino, affecté à la ligne de Livourne, était parti le 31 décembre de ce port; il fut poussé par une mer en furie sur les plages d'Aléria où il échoua dans la matinée du premier janvier. Grâce aux dispositions prises par M. le capitaine de vaisseau Parfait, chef de la marine en Corse, le débarquement des malheureux naufragés s'est effectué dans de bonnes conditions. La situation du *Persia* est toujours très critique; cependant le commandant Chiodo et son équipage n'ont pas voulu abandonner le navire. Ils ont demandé à Livourne des secours nécessaires pour reprendre la mer. Tous les passagers ont été dirigés sur la gare d'Alistro et de là sur Bastia où ils sont arrivés le soir même.

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

PROGRAMME DES FÊTES

ORGANISÉES PAR LE COMITÉ INTERNATIONAL à l'occasion de l'arrivée de

LL. AA. SS. LE PRINCE & LA PRINCESSE

Dimanche 12 janvier 1890

Salve de 21 coups de canon à l'arrivée de Leurs Altesses Sérénissimes à la gare de Monaco, à 2 heures.

Premier Arrêt à la Consigne, où un bouquet sera offert à la Princesse par la Société des Régates.

Deuxième Arrêt à l'Arc de Triomphe de la place du Palais. — Bouquet offert au nom de la Population — Clés de la Ville présentées par M. le Maire de Monaco, entouré des Membres de la Commission Communale — Musique et Cantate par les Sociétés Philharmonique et Chorale — Eventail offert par le Comité international des Fêtes, dans la Cour d'honneur du Palais.

Fête Nautique, croisière dans la rade, organisée par la Société des Régates.

A 8 heures et demie du soir

Illumination générale de la ville de Monaco.

Sérénade et Cantate, avec le concours de l'Orchestre de Monte Carlo, des Sociétés Philharmonique et Chorale.

Retraite aux Flambeaux

Lundi 13 janvier

A 2 heures de l'après-midi

Te Deum à la Cathédrale — Salves d'artillerie — Jeux divers sur la place du Palais — Concert par la Société Philharmonique.

A 8 heures et demie

Illumination de la Condamine et de Monte Carlo — Fête vénitienne et embrasement du port.

A 9 heures

Grand Feu d'Artifice, tiré par Ruggieri, sur le plateau des Moneghetti.

Retraite aux flambeaux à la Condamine et à Monte Carlo, avec le concours des Sociétés Chorale et Philharmonique.

Décorations et illuminations par M. Robaudy.

Jeudi 9 janvier 1890, à 2 heures de l'après-midi
7^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE
Sous la direction de M. ARTHUR STECK
avec le concours de M. CORSANEGO, violoniste

Symphonie Héroïque..... Beethoven.
A. Allegro con brio — B. Marche funèbre
C. Scherzo. Allegro vivace — D. Finale.
Allegro molto.

Ouverture d'Arteveld..... E. Guiraud.
Suite en si mineur (n° 2)..... J.-S. Bach.
I. Bourrée — II. Polonaise — III. Badinerie
Flûte: M. CHAVANIS.

Andante et finale du *Concerto*..... Mendelssohn
M. CORSANEGO.

Marche des fiançailles de *Lohengrin*... R. Wagner.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

PROGRAMME DES CONCOURS BI-HEBDOMADAIRES

offerts par

L'ADMINISTRATION DES BAINS DE MONACO

(Première série)

Samedi 4 janvier 1890

27 tireurs inscrits.

MM. L. de Clouet — A. Dicks — Bonzon — Frank Denny — Benzon — Drevon — Boissonnet — Comte Cioleck — Baron Saint-Clair — de Guilhemanson — de Knyff — Coignet — Cuvelier — Maskens — Capitaine Acourt — White — Rejaunier — Moncorgé — Poizat — Ophoven — Ch. de Woot — Ed. Sachs — Chouquet — Dumas — Finnie — Denny — José Luro.

La Poule d'essai a été partagée entre MM. de Woot et Maskens.

Le Prix Blake a été gagné par M. Drevon, battant M. de Knyff, second, M. de Guilhemanson, troisième.

La Poule réglementaire a été partagée entre MM. le capitaine Acourt et Maskens.

Les autres Poulés ont été gagnées par ou partagées entre MM. Moncorgé et Valdanand.

Mardi 7 janvier

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 25 mètres.

PRIX JOURNU (Handicap). — 500 francs ajoutés à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées; 20 % au troisième. — 5 pigeons.

POULE RÉGLEMENTAIRE. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.

Samedi 11 janvier

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 27 m. 1/2.

PRIX CORTESE. — 500 francs ajoutés à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées; 20 % au troisième. — 5 pigeons à 27 m. 1/2.

POULE RÉGLEMENTAIRE (Handicap). — 20 fr. chaque. — 1 pigeon.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Toulon. — Les pêcheurs du littoral méditerranéen qui se livrent à la pêche de la sardine se trouvent souvent en présence de nombreux marsouins qui ravagent leurs filets pour dévorer le poisson.

Tous les essais faits pour détruire ces cétacés n'avaient pu jusqu'à présent donner de bons résultats. La semaine dernière, M. Doynel, commissaire de marine à la Seyne, a réuni les patrons pêcheurs sur un point de la rade de Toulon et a procédé devant eux à des expériences de pétards pour chasser les marsouins.

L'engin se compose d'une bouteille ordinaire remplie de poudre de mine, avec mise de feu par corbeau Bickford. L'explosion se produit dix-sept secondes après l'immersion, sans aucun danger pour les filets. Les marsouins les plus rapprochés sont blessés mortellement par les éclats de la bouteille, et leurs cris éloignent aussitôt leur congénères.

Ces expériences, très concluantes, font faire un grand pas à la question de la guerre à ces ennemis des pêcheurs.

Antibes. — Un yacht à vapeur, l'*Ibis*, suivi de son canot à vapeur, est arrivé dans le port d'Antibes, venant d'Avignon. Ce bateau de plaisance, de 6 tonneaux et de 15 chevaux, appartient à M. Pick d'Oxford.

L'*Ibis*, parti de Londres depuis cinq semaines, se rend à Nice. Il a traversé la France par voies de canaux et fluviales, et est sous la conduite de M. Juthier Michel, pilote de Lyon.

Ce bateau de plaisance et son canot à vapeur sont d'une construction qui ne laisse rien à désirer et ont une marche très rapide.

Nice. — Voici le programme complet des fêtes qui seront données cet hiver à Nice, sous le patronage de la municipalité.

Tout d'abord les courses, organisées par la Société des courses, et qui auront lieu les 13, 16, 19 et 21 janvier.

Puis commenceront les fêtes du carnaval :

Le 19 janvier, grande soirée théâtrale unique et inédite au Grand-Théâtre municipal, organisée par le comité des fêtes, sous la direction de M. Gunsbourg.

Samedi 8 février, à huit heures et demie du soir, à l'occasion de l'arrivée de Carnaval XVIII dans sa bonne ville de Nice, par la Jetée-Promenade, grandes fêtes, musique, illuminations, feux électriques, salves d'artillerie, flammes de bengale, etc., embrasement général de la Jetée-Promenade; à onze heures du soir, première redoute au Casino municipal.

Lundi 10 février, représentation au Théâtre municipal. *Folie carnavalesque de Nice*, terminée par le *Kaléidoscope burlesque*, sorte de revue de tout ce qui se passe à Nice.

Mardi 11 février, sur l'avenue de la Gare, entre le pont du Chemin-de-Fer et la place du Casino (extrémité sud), à trois heures de l'après-midi, défilé de toutes les mascarades, qui concourent pour les prix des deux jours du corso carnavalesque, ainsi que des masques par groupes isolés. Le soir, illumination générale de l'avenue, feux de bengale, musique, corso aux flambeaux.

Mercredi 12 février, grande cavalcade historique. Une affiche spéciale en donnera les détails.

Jeudi gras 13 février, grand corso de gala et bataille de fleurs sur la promenade des Anglais. Le soir à onze heures, premier grand veglione du comité au Théâtre municipal.

Samedi 15 février, grande kermesse de jour et de nuit au Casino municipal, avec le bienveillant concours des dames et des jeunes filles de la colonie étrangère et de Nice.

Dimanche 16 février, première journée du grand corso carnavalesque, batailles de confetti et de fleurs, mascarades, cavalcades, chars, etc.

Lundi 17 février, deuxième journée du grand corso de gala et bataille de fleurs sur la promenade des Anglais. Distribution de bannières d'honneur aux voitures les mieux décorées.

Le soir, grand corso blanc, illumination blanche générale du parcours, bataille de fleurs, etc. (Jet de confetti rigoureusement interdit ce soir-là). Les voitures ou chars illuminés en blanc pourront seuls prendre part au corso blanc.

Mardi gras, 18 février, dernière journée du grand corso carnavalesque, bataille de confetti, mascarades, cavalcades, chars, etc. Distribution des bannières du haut de la grande tribune.

— M^{me} Judic vient à Nice, où elle doit inaugurer les représentations de son répertoire au Théâtre-Français, pendant la période des fêtes qui vont y être données.

M^{me} Judic quittera Paris aujourd'hui mardi 7 janvier, sous la direction de M. Emile Simon. La troupe s'arrêtera à Lyon pour y jouer, aux Célestins, le 8 la *Roussotte*, et le 9 *Niniche*; de là, on fera escale à Marseille pour jouer au théâtre des Variétés, le 10 la *Roussotte*, et le 11 un spectacle coupé composé de l'*Homme n'est pas parfait*, la *Corde sensible*, *Joséphine* et des chansonnettes; le 12 première représentation à Nice de la *Roussotte*, à l'occasion des courses.

La troupe formée par M. Simon et qui accompagne la diva se compose d'artistes parisiens: MM. Eugène Didier, Edouard Georges, A. Worms, Berthet, Peroy, Despas; M^{mes} Délia, Jeanne Kerwich, Jenny Rose.

Afin de donner à ses représentations un cachet complètement artistique, M^{me} Judic a désiré que le classique fit aussi partie de son répertoire. M. Jean Coquelin fils et M^{me} Marie Kolb seront du voyage et joueront les *Précieuses ridicules*, le *Dépit amoureux*, les *Fourberies de Né-rine* et les *Folies amoureuses*.

— On nous écrit de Paris que le nom de M^{lle} Blanche Deschamps est remplacé, sur l'affiche de l'Opéra-Comique, par celui de M^{me} Deschamps-Jehin, le nouveau nom de la charmante artiste.

— Dimanche matin, vers 8 heures, une colonne de fumée s'élevait de l'établissement de M. Prestini Alexandre, cirier, à l'angle du quai Place-d'Armes, 44, et avenue Pauliani. En un clin d'œil, les flammes s'élevèrent également vers le ciel, carbonisant tout ce qu'elles trouvaient sur leur passage.

Voici comment l'incendie s'était déclaré. Le sieur Prestini avait fait fondre dans la matinée de la cire pour la fabrication des cierges, et s'était absenté mo-

mentanément. C'est dans cet intervalle que l'incendie a éclaté sans que l'on sache au juste comment.

Les pompiers du poste de la rue du Paillon, immédiatement prévenus, se sont portés aussitôt sur les lieux du sinistre. L'alarme a été donnée par les promeneurs du boulevard.

M^{lle} X...., locataire de la maison incendiée, alitée depuis deux ans, a dû être descendue dans la rue. Des voisins retenus au lit ont dû s'envelopper précipitamment dans des couvertures et descendre dans la rue, dans cet accoutrement bizarre.

La fumée a été aperçue par des ouvriers qui travaillaient sur le port.

Parmi les personnes qui se sont distinguées par leur bravoure dans cet incendie, citons d'abord les pompiers du poste central, sous le commandement de M. Bonelli, sous-lieutenant des pompiers, les officiers du 159^e, des chasseurs et des soldats de l'artillerie.

Un accident est arrivé à une personne qui, voulant porter du secours, est tombée sur un morceau de verre et s'est coupé une veine.

A dix heures, tout était fini.

Les dégâts n'ont pu encore être évalués. Ils paraissent s'élever à plusieurs milliers de francs, et sont couverts heureusement par la Compagnie d'assurances du Crédit Espagnol.

Une enquête a été ouverte pour découvrir les causes de ce sinistre.

Villefranche. — Deux avisos faisant partie de l'escadre française de la Méditerranée sont entrés hier en rade de Villefranche.

Ventimiglia. — M. Biancheri est nommé président du Conseil de l'ordre des Saints Maurice et Lazare.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

L'influenza sera bénie des lycéens de Paris : on vient de prolonger leur congé du nouvel an jusque vers le milieu du mois de janvier ; en revanche, elle sera maudite des jeunes gens et des jeunes filles qui ont le goût de la vie mondaine. En vain une ligue s'est formée pour réagir contre les effets de l'épidémie dans les salons ; les membres de la ligue s'agitent dans le désert. Il n'y a guère eu que des réunions de famille à l'occasion du premier janvier ; on n'a pas dansé, et je crois que les violons resteront silencieux même après la fête des Rois. Les deuils sont nombreux et, par ordonnance des médecins, il est recommandé d'éviter les courants d'air, le brusque passage d'un appartement surchauffé aux aigreurs du froid extérieur. Les soirées, les bals, les sorties du soir, le théâtre sont interdits par la Faculté. Quelques diners, quelques réceptions où l'on fait de la musique, quelques matinées enfantines où l'on a distribué des gâteaux et des jouets : voilà tout le mouvement mondain.

Il y a eu plusieurs de ces matinées d'enfants : la plus belle a été, sans contredit, celle qui a été offerte par M^{me} Charles Floquet, dans les salons de la Présidence de la Chambre des députés. Plus de deux cents enfants étaient venus au Palais-Bourbon : ils ont applaudi la représentation des marionnettes ; ils ont *lunché* — du temps de nos pères on disait *goûté* — ils ont emporté de fort jolis jouets ; et chacun d'eux a été reçu avec une bonne grâce qui les a ravés par M^{me} Floquet.

Dans le monde officiel, on a plus ou moins écourté les réceptions du nouvel an et on ne se hâte pas d'annoncer des fêtes. Au palais de l'Élysée, ce mois-ci, on donnera seulement les trois diners obligatoires : le dîner des commandants de corps d'armée le 9 janvier, le dîner offert au corps diplomatique le 16, et le dîner offert aux membres des bureaux des deux Chambres le 30.

La soirée donnée samedi dernier par M^{me} Maurice Lippmann, que j'annonçais dans ma dernière lettre, mérite mieux qu'une mention. On y a entendu pour la première fois deux œuvres d'une haute valeur : *Sainte Madeleine* et le *Réveil d'Hercule* dont les paroles sont de M. Collin et la musique de M. Palicot. Les chanteurs et les choristes, au nombre de trente, étaient accompagnés au piano par M. Rivière. Dans *Sainte-Madeleine* on a surtout applaudi la baronne Scotti, qui a une superbe voix de soprano, et M^{lle} Alice Milton. Grand succès pour M^{me} Panchioni, soprano très distinguée, M^{lle} Mangin, du Conservatoire, et M. Auguez.

M^{me} Maurice Gallet donnera, le 30 janvier, une matinée musicale dont elle sera l'étoile. Cette séance, consacrée aux maîtres primitifs, sera suivie de quatre autres

à une distance d'un mois : ce sera une revue complète de l'histoire de la musique depuis le douzième siècle.

M^{me} Ambroise Thomas a repris les réceptions du dimanche après les concerts du Conservatoire. M. Ambroise Thomas, souffrant de l'influenza, n'a pas pu y paraître dimanche dernier.

Le carnet matrimonial, cette semaine, est très rempli.

On a célébré à l'église de la Trinité, dans la plus stricte intimité, à cause d'un deuil récent, le mariage de M. le comte d'Azevedo da Silva, premier secrétaire de la Légation de Portugal à Paris, avec M^{lle} Laura Ostrone, jeune américaine des Etats-Unis, nièce de M. James Jackson.

On annonce les prochains mariages du prince de Looz-Corswarem avec M^{lle} Maria Helena de Portugal de Facia, fille de l'ancien consul général du Portugal à Paris ; de M. de Saint-Pair, lieutenant de vaisseau, avec M^{lle} Jeanne de Lambertye ; du vicomte de Chezelles avec M^{lle} Aguado, fille du comte Olympe Aguado ; de M. Guillaume Silvy avec M^{lle} Paule Lenglé, fille de M. Lenglé, ancien député, directeur politique du *Pays* ; de M. Henri Pavet de Courteille, attaché au ministère des affaires étrangères, fils du membre de l'Institut, avec M^{lle} Marie de Tavernier, fille du vice président de la compagnie des Omnibus ; et de M. Gesbron Laveau, officier de cavalerie, avec la seconde fille de M. le général Dard, inspecteur général de l'artillerie de marine, dont la fille aînée a épousé M. Grandin de l'Eprevier.

Les patineurs ont eu quelques journées froides, et il y a eu quelques belles séances sur les lacs du Cercle des Patineurs. Malheureusement le dégel est arrivé à l'improviste, au grand désespoir du président de ces réunions, M. le duc de la Force, du comte de Contades, du vicomte de Larochehoucauld, du marquis de Balleroy, de M. Gordon Bennett, du capitaine Ouderson, de M. Fournier Sarlovèze, de lady Lytton, de la baronne de Gunzbourg, de M^{mes} Mallet, Augusta Jay, de M^{lles} Poot, David, Poirson, et de cent autres dilettanti du patin.

Il est si difficile de patiner à Paris sur de la véritable glace qu'une société, qui s'est assurée le concours du Cercle des patineurs, s'est formée pour faire patiner Paris sur la glace artificielle. Elle a loué les vastes arènes de la rue Pergolèse où ont eu lieu cet été les combats de taureaux et elle va installer une nappe de glace de dix-huit centimètres d'épaisseur sur une surface de 2,500 mètres carrés. Il ne faudra pas moins de dix sept kilomètres de tubes en tôle pleins de gaz harmoniac comprimé jusqu'à liquéfaction par trois machines à vapeur, pour maintenir au dessus de cette nappe de glace la température à 30 degrés au dessus de zéro. Un velum sera installé au dessus du *ring*.

Le Cercle des Patineurs a retenu les après-midi des lundis, mercredis et vendredis, les matinées des mardis, jeudis et samedis. Les autres heures et toutes les soirées seront réservées au public.

La fête d'inauguration sera donnée le 12 janvier au profit de la Société Philanthropique.

La querelle des artistes peintres, dont j'ai parlé la semaine dernière, n'est pas encore apaisée ; mais il y a détente. Le comité de la société des Artistes a décidé que les récompenses décernées à l'Exposition universelle seraient inscrites sur les livrets de cette société, et que les tableaux présentés aux prochains Salons seraient soumis à l'acceptation d'un jury d'admission. En outre, une démarche a été faite auprès de M. Meissonier pour arriver à une conciliation et pour éviter la création de deux Salons annuels. M. Meissonier et ses amis se font un peu prier, mais il est probable que tout s'arrangera. Le Comité actuel de la Société des Artistes donnerait, en entier sa démission, et un nouveau Comité serait nommé avec mission de chercher la solution la plus favorable aux intérêts des artistes.

Les théâtres renouvellent leurs affiches sans parvenir à remplir leurs salles.

L'Eden-Théâtre a donné la première représentation d'un ballet italien *Armida*, dont la mise en scène est luxueuse. Il y a un escalier enchanté, avec des marches transparentes que descendent en rangs serrés toutes les danseuses de la troupe, qui est d'un bel effet. Le corps de ballet manœuvre avec précision ; la première danseuse, M^{me} Flind, est gracieuse ; elle est bien secondée par M^{me} Galinetti, MM. Marchetti, Pastorini et Franchi. Cet ensemble charmant suffira-t-il pour faire revenir le public à l'Eden ? — J'en doute. Ce théâtre me paraît destiné à devenir une vaste hôtellerie.

MM. Henri Bocage et Pierre Decourcelle me paraissent avoir une singulière idée du *high-life*. Dans la pièce

la *Grande Vie*, qu'ils viennent de donner au théâtre des Nouveautés, on voit que les plaisirs élégants consistent à danser sur la scène de l'Eden et à entrer dans la cage des fauves d'un dompteur. Cette conception singulière de la vie à outrance a permis d'écrire une farce un peu grosse, avec décors ingénieux, couplets pour M^{lle} Romain, et multiples transformations pour M. Albert Brasseur. Je crains que le public ne soit pas en humeur de s'amuser à si bon marché.

Le théâtre de la Porte-Saint-Martin a eu l'heureuse idée de reprendre *Jeanne-d'Arc*, drame en vers de M. Jules Barbier, avec musique de M. Charles Gounod. M. Jules Barbier a fort habilement présenté l'héroïne de Vauconleurs, sous ses trois aspects de bergère, de guerrière et de martyre. Il a eu de fort beaux élans de patriotisme. La mise en scène est magique, les costumes sont superbes. La partie musicale, maintenue par Gounod au second plan, a été fort bien exécutée. Enfin le rôle de Jeanne-d'Arc a été interprété par M^{me} Sarah-Bernhardt, qui en a rendu admirablement toutes les nuances. Comme l'a très bien dit le maître de la critique, M. Auguste Vitu : « l'art tragique ne saurait aller plus loin. »

DANGEAU.

FAITS DIVERS

Le département de la Haute-Marne dont Langres était déjà, du temps de Jules César, le camp retranché et le magasin de ravitaillement, est un de ceux qui ont conservé le plus des traces de l'occupation romaine.

M. l'abbé Maréchal, curé de Fontaines, archéologue ardent, vient de découvrir, dans les fouilles de dégagement de l'aqueduc romain de la Haute-Borne et sur l'emplacement de la vieille citadelle gauloise dont les vestiges subsistent encore à proximité, des objets extrêmement curieux, entre autres, une lampe romaine, une hache de fer, cinq fibules en bronze, des bijoux et ornements de toilette, un stylet, un couteau de sacrificateur en fer et de nombreuses médailles et pièces de monnaie.

Tout fait espérer que des recherches postérieures feront retrouver des choses de haut intérêt historique.

Un bateau-pompe.

On a lu les récits des incendies qui se produisent souvent à bord des bâtiments au mouillage.

Afin de combattre ces sinistres, on va construire à New-York un bateau-pompe d'une puissance extraordinaire. Les roules du pont seront en acier et leurs fenêtres seront pourvues de panneaux également en acier, de façon que le bateau puisse accoster les navires en feu sans qu'il y ait le moindre danger d'incendie pour lui-même. Six garde-feu mobiles pourront être placés sur les parois afin d'abriter les pompiers, qui seront à leur aise pour manœuvrer leurs lances de pompes et diriger leurs jets sur les endroits les plus embrasés.

Il y aura quatorze robinets de prise d'eau à l'avant, sept de chaque bord et cinq à l'arrière.

Les installations du bateau lui permettront de combattre des incendies sur les quais jusqu'à une distance de six cent dix mètres.

Un fait curieux qu'on télégraphie de Berlin :

Une société vient d'acquiescer, ces jours derniers, le dernier piano qui ait appartenu à Beethoven. On sait que l'illustre compositeur était presque complètement sourd ; aussi le fournisseur de la cour qui avait construit ce piano, en 1851, s'était-il appliqué à le rendre aussi sonore que possible.

A la mort de Beethoven, ce piano passa entre les mains d'un libraire de Vienne. Quand ce négociant maria sa fille à un pasteur à Berne, l'instrument fut envoyé en Suisse.

C'est là que cette société l'a découvert. Elle a acquis aussi la maison de Bonn où est né l'illustre compositeur, avec l'intention d'y installer un musée.

Avis aux collectionneurs de timbres-poste.

Depuis le 31 décembre, les timbres-poste et cartes postales à l'effigie de Victor-Emmanuel sont retirés de la circulation. Depuis le 1^{er} janvier, l'effigie du roi Humbert est seule acceptée par la poste italienne.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Etude de M^e DE LOTH, notaire à Monaco, 22, rue des Briques

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE

Il sera procédé le trente et un janvier mil huit cent quatre-vingt-dix, à dix heures du matin, en l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté, séant au Palais de Justice, à Monaco, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérissseur.

D'une maison ou villa, dénommée **Villa Ita**, sise à Monaco, avenue Saint-Martin, Principauté de Monaco, formée d'un corps principal de bâtiment auquel ont été adjointes deux ailes latérales à droite et à gauche qui l'ont complétée.

Le rez-de-chaussée où se trouve la porte d'entrée au haut d'un perron surélevé de neuf marches en marbre est percé au midi de deux fenêtres à balcon en marbre et à colonnettes ; le mur de façade est revêtu en marbre jusqu'à la hauteur de un mètre environ en partant du sol. A l'aile droite du rez-de-chaussée et sous le balcon y existant est percée une fenêtre ronde ou œil-de-bœuf donnant le jour à une espèce de cave ou sous-sol ; au-dessous et à hauteur du balcon du premier étage existe une grande fenêtre vitrée et surmontée d'une toiture en zinc. Pareille ouverture vitrée ou œil-de-bœuf, mais fermée, est aperçue à l'aile latérale gauche du rez-de-chaussée où existent deux grandes ouvertures vitrées et superposées, au milieu desquelles se trouve une grande statue façon marbre. A l'est du rez-de-chaussée existent trois entrées avec escaliers extérieurs en marbre; par l'entrée, au fond, on pénètre dans la cuisine.

Le premier étage est percé, au midi, de trois fenêtres agrémentées d'un beau balcon en marbre le long de la façade d'où l'on jouit d'une vue splendide sur la mer et le littoral ; à l'est, le premier étage est percé de deux fenêtres au milieu desquelles existe une niche renfermant une statue imitation marbre.

Le deuxième étage est percé, au midi, de trois fenêtres ornées d'un balcon en marbre dans toute la longueur de la façade d'où le panorama est superbe ; à l'est, il est percé aussi de trois fenêtres donnant sur un balcon en marbre.

Le toit ou faite de la villa consiste en une terrasse pavée en marbre blanc ; quatre grandes statues façon marbre décorent la façade au milieu et aux angles.

Dans le jardin qui entoure toute la villa, sauf du côté du nord, on remarque au midi et à l'est une statue en marbre et une autre en bronze, sur piédestal aussi en bronze, sujet antique ; à l'ouest, dans le jardin, existent six colonnettes dont une seule en marbre blanc et les autres cinq en terre, surmontée chacune d'un grand vase à fleurs en marbre ainsi qu'une statue sur une colonne en terre dont le sujet est une femme tenant un aigle sur sa main droite.

Enfin, derrière la villa, à hauteur du premier étage, existe une petite terrasse avec deux lucarnes éclairant la cuisine située au-dessous.

Le dit jardin est planté de quelques arbres de sapin, palmiers éventails et ordinaires, d'orangers, de plantes grimpantes, éliotropes, géraniums et de quelques autres arbustes d'agrément.

L'ensemble de la propriété ci-dessus décrite et à laquelle on accède par l'unique portail en bois surélevé de cinq marches en marbre donnant sur la promenade de Saint-Martin au midi, a pour limites, savoir :

Au midi, l'avenue Saint-Martin ; au nord, l'école des Frères de la Doctrine chrétienne ; au levant, les jardins de Saint-Martin, propriété du domaine ; enfin, à l'ouest, la ruelle des Ecoles.

Cet immeuble est entouré de tous côtés, sauf du côté nord, de grilles en fer posées sur parapets qui lui servent de clôture à la hauteur d'un mètre environ du sol et reliées par des pilastres en maçonnerie placés de distance en distance et aux extrémités.

Elle figure sur la matrice cadastrale de Monaco sous le numéro du plan 219, section C. Maison d'une contenance de cent dix centiares, et, même section numéro 219 A, jardin d'une contenance de huit ares quinze centiares, avenue Saint-Martin.

Cet immeuble a été saisi à la requête de la dame Joséphine Marotel, épouse du sieur Louis-Auguste Peron et de ce dernier agissant tant en son nom personnel que pour assister et autoriser sa dite épouse, sans profession, demeu-

rant ensemble à Adamville (Seine) pour lesquels domicile a été élu à Monaco, 26, rue des Briques, en l'étude de M^e Emile de Loth, leur avocat, lequel occupe pour eux en la présente poursuite.

Sur le sieur Florencio Blanco Encalada, propriétaire demeurant à Paris, avenue de Wagram, numéro 29 et dernièrement rue Faraday, numéro 17, par procès-verbal de Marcellin Mars, huissier à Monaco, en date du dix septembre dernier visé le même jour, enregistré le dix et transcrit après dénonciation au saisi au bureau des hypothèques de Monaco, le vingt-sept du même mois, volume 1, numéro 40.

Ladite adjudication aura lieu en un seul lot, sur la mise à prix, fixée par le créancier poursuivant, de mille francs, ci. fr. 1,000.

Il est déclaré conformément aux dispositions de l'article 40 de l'Ordonnance Souveraine du 3 mars 1865, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur ledit immeuble saisi, pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par moi avocat du poursuivant à Monaco, le trente décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

E DE LOTH.

Enregistré à Monaco, le trente décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, folio 60 verso, case 2. Reçu un franc.

Signé : BERTONI.

Etude de M^e MARS, huissier à Monaco
12, rue de Lorraine

VENTE APRES FAILLITE

Le mardi quatorze janvier courant à 9 heures du matin et jours suivants s'il y a lieu, il sera procédé par le sous-signé, dans les magasins de la *Maison Savi*, 4, avenue de la Gare, à Monaco, à la vente aux enchères publiques des facultés mobilières dépendant de la faillite du sieur PIERRE FERRIER, négociant en grains, tels que : chevaux, charrettes, tombereaux, objets mobiliers, buffet-bahut, table, chaises, commode, bureau, balles de foin, farine, tourteaux, sacs orges, etc., etc., à la requête de monsieur Auguste Cioco, syndic de l'union des créanciers de ladite faillite.

Au comptant et 5 % en sus des enchères.
Monaco, le 7 janvier 1890.

L'Huissier,
MARS.

Monsieur BIANCHI, Commissaire de Police à Monaco, remercie les personnes qui ont bien voulu assister, jeudi dernier, à l'enterrement de sa fille

Blanche BIANCHI

CATHÉDRALE DE MONACO

Dimanche 12 janvier 1890

SOLENNITÉ DE L'ÉPIPHANIE DE N. S. JÉSUS-CHRIST

S. G. Mgr l'Evêque assistera pontificalement à la Grand'Messe de 10 heures du matin.

AVIS

Par ordre de Monseigneur l'Evêque, toutes les quêtes faites aux différents offices, dans toutes les églises et chapelles de la Principauté, le dimanche 19 janvier, seront au profit de l'œuvre de la Sainte Enfance.

Le produit de ces quêtes et les offrandes particulières seront remis au Président des œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance, au bureau de l'Evêché, villa Marie, rue Grimaldi.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 30 décembre au 5 janvier 1890

NICE, yacht à vap., *La Ste-Berthe*, fr., c. Salges, passagers.
NEWCASTLE, vap. *Dunstanborough*, angl., c. Rumbellow, houille.
NICE, yacht à vap., *Isa*, angl., c. Ellis, passagers.
ID. yacht à vap., *Bessie*, belge, c. d'Aiguebelle, id.

Départs du 30 décembre au 5 janvier 1890

NICE, yacht à vap., *La Ste-Berthe*, fr., c. Salges, passagers.
ID. yacht à vap., *Isa*, angl., c. Ellis, id.
ID. yacht à vap., *Bessie*, belge, c. d'Aiguebelle, id.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo l'entrée des Salons, n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions. S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare. Monaco-Condamine.

LA RÉSERVE

située sur la plage du Canton, à Monaco

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par LE NEN

LANGOUSTES, BOUILLABAISSÉ, COQUILLAGES

DINERS SUR COMMANDE

Salons et Cabinets ouverts la nuit

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS

ACHAT ET VENTE DE PROPRIÉTÉS

Locations et ventes de PIANOS

BAZAR

MAISON MODÈLE

F. FARALDO ET C^{ie}
MONTE CARLO

Articles de luxe et d'utilité

MAISON RECOMMANDÉE AUX FAMILLES ÉTRANGÈRES

SPECIALITÉ D'ARTICLES DE VOYAGES

On parle toutes les langues

Imprimerie de Monaco. — 1890

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Déc.-janvier	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL							
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)														
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir										
31	767.9	767.5	767.2	766.8	766.5	10.8	13.2	12.5	14.3	13.2	56	S E violent	Couvert, pluie							
1	63.5	63.2	63.3	63.6	64.2	12.2	14.2	14.2	12.4	12.2	58	Id.	Id.							
2	61.5	62.3	61.1	62.5	63.7	12.2	12.9	13.1	12.6	12.8	55	Id.	Id.							
3	63.5	63.8	63.2	64.2	64.5	11.2	12.3	12.2	11.2	10.7	81	S E modéré	Id.							
4	64.9	65.6	65.3	66.3	67.5	12.6	13.2	13.5	13.4	12.9	50	S E, O	Nuageux							
5	70.3	71.5	71.3	72.5	73.4	12.2	14.4	13.6	13.2	12.2	55	Calme	Beau							
6	77.2	77.5	77.2	77.9	78.3	11.9	13.7	13.2	12.6	11.8	52	Id.	Beau							
DATES											31	1	2	3	4	5	6			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES											Maxima		14.4	14.2	13.2	12.8	13.7	14.4	14.2	
											Minima		9.3	9.7	10.2	9.5	9.8	9.3	9.1	

Pluie tombée : 79^{mm} 5